

Le calcul de la charge individuelle de travail (CI)

Présentation par la FNEEQ aux membres de l'AEESICQ

6 juin 2017

TABLE DES MATIÈRES

Présentation (nous, le CCT, la FNEEQ)	3
Le site Internet de la FNEEQ (les formations, les publications, les outils de convention)	4
Historique de la charge individuelle de travail	6
Tâche d'enseignement et charge individuelle	8
Formule de la CI	10
Différents stages	11
Paramètres de la CI	12
Exemples	17
Principes de l'utilisation de la CI	23
Allocation et financement	25

Présentation

- Les représentants au Comité consultatif sur la tâche (CCT) :
 - Daniel Légaré
 - Julien Lapan
- Mandats du CCT (entres autres):
 - donner un avis sur la détermination des ressources accordées à chacun des collègues;
 - effectuer des études techniques sur la tâche et les paramètres y étant afférents;
 - faire le suivi des ressources allouées en lien avec la diminution de la valeur maximale de la charge individuelle de travail.

Présentation

La FNEEQ

- La Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) a été fondée en 1969.
- Elle compte actuellement 101 syndicats et représente près de 34 000 membres dont 46 syndicats de cégeps.
- Par sa composition, la FNEEQ couvre tous les niveaux d'enseignement partagés entre le secteur public et le secteur privé de l'éducation.
- Elle est, par ailleurs, l'organisation syndicale la plus représentative de l'enseignement supérieur.
- Site de la [FNEEQ](#)

Présentation

La FNEEQ

- La FNEEQ offre des sessions de formation à ses membres sur plusieurs sujets dont :
- Ressources 1 (Allocation et financement)
- Ressources 2 (Du projet de répartition au bilan des ressources)
- Agent de griefs
- Le RREGOP
- Le régime d'assurances collectives
- Etc.

Historique de la charge individuelle de travail

- Origines de la CI :
 - Des premiers essais aux rapports CARLOS et CETEC en 1976
 - La TIM, 1976-1979
 - La première formule de la CI 1979-1982.
Elle définit une semaine de travail en heures : 40 à 44 heures par semaine. Au décret de 1982, la formule est modifiée et les heures font place à des unités de CI.

Historique de la charge individuelle de travail

- Évolution de la CI depuis les années 1980 :
 - Ne_{JK} (En lien avec les stages à supervision indirecte)
 - NES (Nombre d'étudiants différents par semaine)
 - PES > 415 (Périodes Étudiants Semaine)
 - Enseignement clinique
 - Coordination 1/18
 - Modulation du paramètre HP (heures de préparation différentes par semaine)

Tâche d'enseignement et charge individuelle (CI)

- Bien que la CI se calcule en ne tenant compte que des heures de cours dispensées, la tâche d'enseignement désigne l'ensemble des activités qu'une enseignante ou qu'un enseignant peut être appelé à réaliser.
- La formule de la CI ne tient pas compte de :
 - la participation aux réunions départementales, au comité de sélection, à un comité de révision de note, à la révision de programme ou aux journées pédagogiques;
 - l'achat de nouveau matériel ou l'aménagement d'un laboratoire;
 - les rencontres avec des étudiantes et des étudiants;
 - Etc.

Tâche d'enseignement et charge individuelle (CI)

- Le calcul de la charge individuelle est hebdomadaire et on suppose que la session compte 15 semaines identiques.
 - Si un stage se déroule sur un nombre de semaines moindre que 15, le nombre d'heures de cours par semaine à dispenser augmente. Par exemple, un stage de pondération 6 se déroulant sur 10 semaines:
 $(6 * 15) = 90$ heures de stage à réaliser et ce sur 10 semaines, et $90/10 = 9$ heures de stage à superviser par semaine.
 - Lorsqu'un remplacement survient le calcul de la CI est différent.

Formule de la CI

- Annexe I-1 de la convention collective FNEEQ, Annexe VIII-1 de la convention collective FEC
 - $CI = CI_p + CI_s + CI_d + CI_L + CI_f + CI_{cp} + CI_{cp}'$
- Les « CI » s'appliquant à soins infirmiers :
 - CI_p = CI associée à la prestation de cours et de laboratoires et à la supervision de stages pour lesquels il n'existe pas de Ne_{jk}
 - CI_L = CI associée à une libération
 - CI_f = CI associée à une affectation pour un MED
 - CI_d = CI associée aux temps de déplacement

Différents stages

- Stage à supervision indirecte (stage à Ne_{jk}):
 - l'étudiante ou l'étudiant est confié à l'entreprise qui en prend charge;
 - dans le calcul de la CI_s , le nombre d'heures de stage ne fait pas partie du calcul.
- Stage à supervision directe (enseignement clinique):
 - considéré comme un cours dont la classe se déplace d'un patient à l'autre, d'un étage à l'autre;
 - dans le calcul de la CI_p , le nombre d'heures de stage fait partie du calcul.

Paramètres de la CI_p

- $CI_p = HP \times 0,9 + HC \times 1,2 + PES + NES$
- Quatre paramètres de la CI_p :
 - HP : heures de préparation différentes par semaine
 - HC : heures de prestation de cours par semaine
 - PES : nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits à chacune des périodes de cours par semaine dont la somme représente le PES (Période Étudiants Semaine)
 - NES : nombre d'étudiantes et d'étudiants différents par semaine, sauf pour les cours dont la pondération est inférieure à 3

Paramètre HP

- Un même numéro de cours ayant des heures de théorie, de laboratoire et de stage compte pour une seule préparation.
- Le paramètre HP, heures de préparation différentes par semaine, est multiplié par :
 - 0,9 si on donne moins de 3 cours différents par semaine au cours d'une même session
 - 1,1 si on donne 3 cours différents par semaine au cours d'une même session
 - 1,75 si on donne 4 cours différents ou plus par semaine au cours d'une même session

Paramètre HC

- Le paramètre HC, heures de prestation de cours par semaine (tous numéros de cours confondus), est multiplié par :
 - 1,2 pour tous les cours, théorie et laboratoire
 - 1,28 uniquement pour les heures de cours d'enseignement clinique (les stages)

Paramètre PES

- Ce paramètre tient compte de la correction et de l'encadrement des étudiantes et des étudiants, donc de leur nombre.
- Le paramètre PES, nombre d'étudiants inscrits à chacune des périodes enseignées par semaine, est multiplié par :
 - 0,04 lorsque le PES est plus petit ou égal à 415
 - 0,07 pour les PES excédant 415

Paramètre NES

- Ce paramètre est significatif dans la CI lorsqu'on rencontre un grand nombre d'étudiantes et d'étudiants
- Le paramètre NES, nombre d'étudiants différents par semaine à qui on enseigne, est déterminé ainsi :
 - lorsqu'on rencontre plus de 75 étudiants différents: $NES \times 0,01$
 - lorsqu'on rencontre plus de 160 étudiants différents: $NES \times 0,01 + (NES - 160)^2 \times 0,1$

Exemple 1

- Une enseignante donnée a la charge suivante :
 - ❖ Stage en santé mentale : 8 h/sem. avec 6 étudiantes
 - ❖ Stage soins infirmiers : 8,5 h/sem. avec 5 étudiants
 - ✓ $HP = 8 + 8,5 = 16,5$ (multiplié par 0,9 puisque moins de 3 cours différents)
 - ✓ $HC = 8 + 8,5 = 16,5$ (multiplié par 1,28 puisqu'il s'agit d'enseignement clinique)
 - ✓ $PES = (8 \times 6) + (8,5 \times 5) = 90,5$
 - ✓ $NES = 6 + 5 = 11$
- $CI_p = HP \times 0,9 + HC \times 1,28 + PES + NES$
- $CI_p = (16,5 \times 0,9) + (16,5 \times 1,28) + (90,5 \times 0,04) + 0$
 $CI_p = 39,59$
- Heures = $16,5 \times 15 = 247,5$ heures

Exemple 2

- Un enseignant donné a la charge suivante :

❖ Évaluation clinique:

Lab : 3 h/sem., 17 étudiantes

Théorie : 1h/sem., 29 étudiants

Lab : 3 h/sem., 17 étudiants

Théorie : 1h/sem., 28 étudiants

Lab : 3 h/sem., 17 étudiantes

Théorie : 1h/sem., 28 étudiants

Lab : 3 h/sem., 17 étudiants

Lab : 3 h/sem., 17 étudiantes

- ✓ $HP = 3 + 1 = 4$ (multiplié par 0,9 puisque moins de 3 cours différents)
- ✓ $HC = (5 \times 3) + (3 \times 1) = 18$ (multiplié par 1,2)
- ✓ $PES = (1 \times 28) + (1 \times 28) + (1 \times 29) + (15 \times 17) = 340$
- ✓ $NES = 28 + 28 + 29 = 85$
- $CI_p = HP \times 0,9 + HC \times 1,2 + PES + NES$
- $CI_p = (4 \times 0,9) + (18 \times 1,2) + (340 \times 0,04 + 85 \times 0,01)$
 $CI_p = 39,65$ pour $18 \times 15 = 270$ heures

Exemple 3

- Une enseignante donnée a la charge suivante :
 - ❖ Intro soins infirmiers, théorie : 3 h/sem., 28 étudiantes
 - ❖ Intro soins infirmiers, lab : 3 h/sem., 14 étudiantes
 - ❖ Intro soins infirmiers, lab : 3 h/sem., 14 étudiantes
 - ❖ Stage soins infirmiers I : 3 h/sem., 5 étudiants
 - ❖ Stage soins infirmiers I : 3 h/sem., 6 étudiantes
 - ❖ Stage soins infirmiers 2 : 3 h/sem., 5 étudiants
 - ✓ $HP = 3 + 3 + 3 + 3 = 12$ (multiplié par 1,1; 3 cours différents)
 - ✓ $HC = 6 \times 3 = 18$ (9 multiplié par 1,2 et 9 multiplié par 1,28 puisqu'il s'agit d'enseignement clinique)
 - ✓ $PES = (3 \times 28) + (3 \times 14) + (3 \times 14) + (3 \times 5) + (3 \times 6) + (3 \times 5)$
 $PES = 216$
 - ✓ $NES = 28 + 5 + 6 + 5 = 44$
- $CI_p = HP \times 1,1 + HC \times 1,2 + PES + NES$
- $CI_p = (12 \times 1,1) + (9 \times 1,2) + (9 \times 1,28) + (216 \times 0,04) + 0 = 44,16$
- Heures = $18 \times 15 = 270$ heures

Exemple 4

- Une enseignante donnée a la charge suivante :
 - ❖ Intro soins infirmiers, théorie : 3 h/sem., 35 étudiantes
 - ❖ Intro soins infirmiers, lab. : 3 h/sem., 18 étudiantes
 - ❖ Intro soins infirmiers, lab. : 3 h/sem., 17 étudiantes
 - ❖ Stage en perte d'autonomie : 8 h/sem., 5 étudiantes
 - ✓ $HP = 3 + 3 + 8 = 14$ (multiplié par 0,9 puisque moins de 3 cours)
 - ✓ $HC = (3 \times 3) + 8 = 17$ (9 multiplié par 1,2 et 8 par 1,28)
 - ✓ $NES = 35 + 5 = 40$
 - ✓ $PES = (3 \times 35) + (3 \times 18) + (3 \times 17) + (8 \times 5) = 250$
- $CI_p = HP \times 0,9 + HC \times 1,2 + PES + NES$
- $CI_p = (14 \times 0,9) + (9 \times 1,2) + (8 \times 1,28) + (250 \times 0,04) + 0$
 $CI_p = 43,64$
- Heures = $17 \times 15 = 255$ heures

Exemple 5

- Une enseignante donnée a la charge suivante :
 - ❖ Premiers soins et prév. : 3 h/sem., 23 étudiantes
 - ❖ Premiers soins et prév. : 3 h/sem., 23 étudiantes
 - ❖ Premiers soins et prév. : 3 h/sem., 22 étudiantes
 - ❖ Premiers soins et prév. : 3 h/sem., 22 étudiants
 - ❖ S.O.S., santé « 0 » secours : 3 h/sem., 22 étudiants
 - ❖ Coordination départementale : 0,16 ETC

Exemple 5

- ✓ $HP = 3 + 3 = 6$
(multiplié par 0,9 puisque moins de 3 cours)
- ✓ $HC = 5 \times 3 = 15$ (15 multiplié par 1,2)
- ✓ $PES = (3 \times 23) + (3 \times 23) + (3 \times 22) + (3 \times 22) + (3 \times 22)$
 $PES = 336$
- ✓ $NES = 23 + 23 + 22 + 22 + 22 = 112$
- ✓ $CI_L = 0,16 ETC_L \times 40 = 6,4$
- $CI_p + Ci_L = HP \times 0,9 + HC \times 1,2 + PES + NES + ETC_L$
- $CI_p = [(6 \times 0,9) + (15 \times 1,2) + (336 \times 0,04) + (112 \times 0,01)] + 6,4$
 $CI = 44,36$
- Heures = $15 \times 15 = 225$ heures + coordination

Principes découlant de l'utilisation de la CI

- La CI est imparfaite pour toutes les disciplines.
- Il faut accepter des différences de CI et de nombre d'heures d'enseignement entre les enseignantes et les enseignants d'un même département dans un même collège.
- Il est difficile de se comparer d'un département à l'autre et encore plus d'un cégep à l'autre puisque plusieurs facteurs peuvent intervenir pour moduler la CI moyenne d'un département à la hausse ou à la baisse, de même que le nombre d'heures enseignées par semaine.

Allocation - Financement

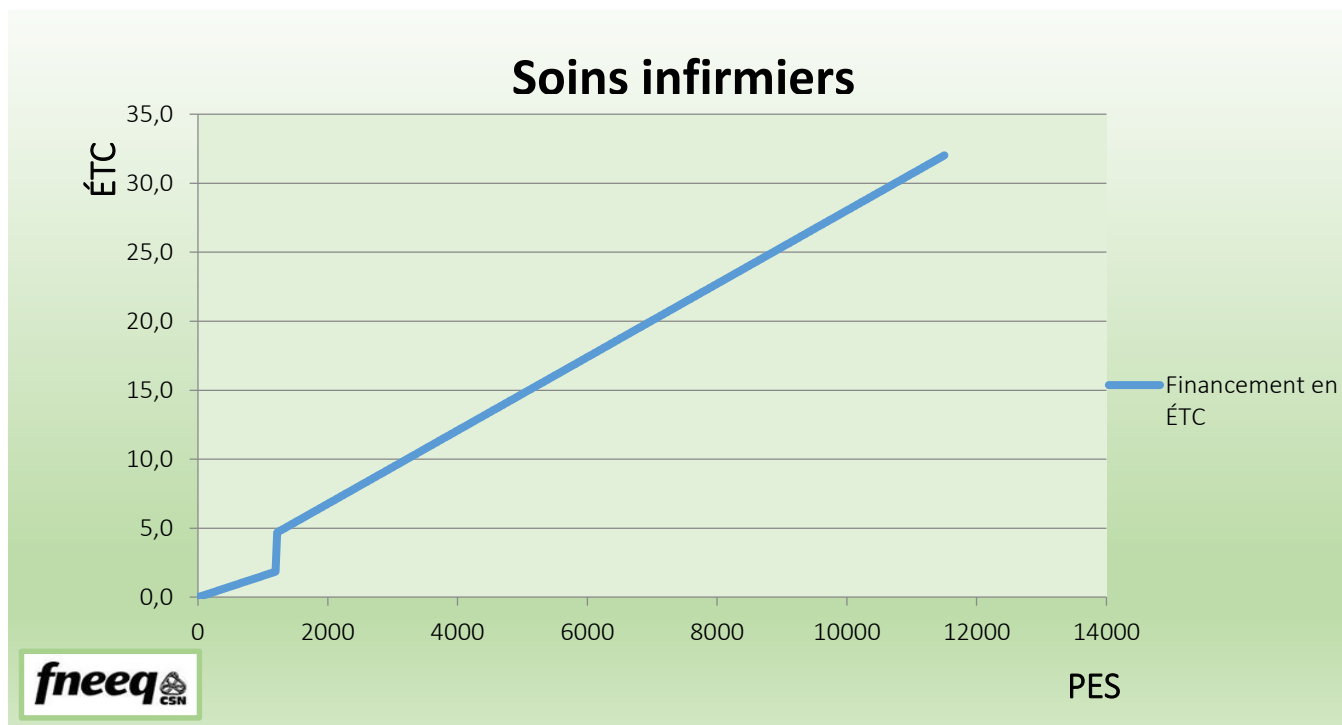
- L'allocation, le nombre d'ETC alloués à un département, se fait selon un calcul différent du calcul de la CI, ainsi l'allocation peut varier d'un cégep à l'autre avec le même nombre d'inscriptions aux cours.
- L'allocation est fonction de choix locaux qui sont négociés à chaque année au comité des relations de travail (CRT) lors de l'élaboration du projet de répartition.
- Ces choix influencent la moyenne des CI dans les départements.

Allocation - Financement

- Le financement au PES est le même dans tout le réseau pour le programme de soins, peu importe les choix locaux, peu importe les projets de répartition.

Allocation- Financement

Mode financement depuis 1999-2000



$$\text{ETC} = 0,002658 \times \text{PES} + 1,45$$

PESmin : 1197